des blessures reçues par Verlope, le garde ne dressa qu'un procès-verbal à la charge des deux inculpés, pour violences réciproques.

Les excursions de la Société de Géographie de Lille

BRUGES. — *Exposition internationale des Primitifs flamands et d'art ancien.* — Directeurs : MM. Van Troostenberghe et Calonne.

Départ de Lille à 7 heures 55. Arrivée à Bruges à 10 heures 25. Visite de l'Exposition. Dîner à 1 heure au Grand-Hôtel du Commerce. A 3 heures. Visite de l'Exposition et de la Ville. Départ de Bruges à 6 heures 31. Souper en wagon. Arrivée à Lille à 10 heures 10. Coût : 20 francs. — Rendez-vous à la Gare : Salle des Pas-Perdus à 7 heures 1/2.

Excursion à la Vallée heureuse. — Mardi 8 juillet 1902. — Directeurs : MM. Palliez-Colin et Thiefry. — Départ de Lille à 7 heures 10. (Rendez-vous salle d'attente des premières à 6 heures 50). Arrivée à Boulogne à 10 heures 07. Vicite de la Cathédrale, du port et de la ville. Départ pour Wimereux vers midi. Dîner au Grand-Hôtel sur la plage à 1 heure. A 3 heure 16. Départ pour le Haut-Banc. Arrivée à 3 heures 40. Visite des ateliers et scierie de marbres d'Hydrequent. Excursion aux carrières de la Vallée heureuse. Départ de la carrière en train spécial pour la gare de Marquise. Départ de Marquise à 6 heures 34. Arrivée à Lille à 8 heures 58. Coût : 20 francs.

— Les membres de la Société qui désireraient prendre part a ces excursions sont priés de se faire inscrire au secrétariat de la Société, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Lundi, a été célébré, en l'église d'Oisy-le-Verger, le double mariage de M. Charles Doisy, fils de M. Doisy, adjoint au maire d'Oisy-le-Verger, avec Mlle Angusta Claisse et de M. François Claisse, frère de Mlle Claisse, avec Mlle Désirée Merlin.

— Samedi dernier a eu lieu à Barastre (Pas-de-Calais), le mariage de M. Louis Lancelle, chef de gare à Hondeghoote, avec Mlle Thérèse Bethencourt.

— On annonce le prochain mariage de M. Louis Déchin, fils de M. Déchin, négociant en toiles, à Lille, avec Mlle Georgette Lejuin, belle-sœur de M. le docteur Vandeputte, de Lille.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. l'abbé Henri Pagniez, ancien chapelain de la Croisette, ancien curé de Verchin-Maugré et anciennement curé de Beauvois, poste qu'il dut abandonner à cause de son état de santé. Il est mort, lundi soir, chez des parents, à Saint-André.

— Nous apprenons la mort de M. Augustin Dezitter, frère de M. le doyen-curé d'Hondschoote et de M. Charles Dezitter.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux.**
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5).

	DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, le jeudi 26 juin 1902, à huit heures et quart, pour le repos de l'âme de M. Jules CATTEAU, décédé à Tourcoing, le 25 mai 1902, dans sa soixante-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le jeudi 26 juin 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de M. Arthur MORY, entrepreneur de peinture, époux de Dame Laure Bayard, décédé à Roubaix, le 11 mars 1901, dans sa trente-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de M. Charles-Louis-Joseph DHALLUIN, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame, membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, ancien président du Conseil des prud'hommes, ancien vice-président du Bureau de bienfaisance, patronné décédé à Roubaix, le 14 juin 1901, dans sa soixante-quatorzième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 8867d

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 26 juin 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de M. Paul Delle-Joseph DILLIES, époux de Dame Pauline Dassonville, décédé à Roubaix, le 2 juillet 1901, dans sa cinquantième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNEBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire, les hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone 627.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du matin 24 juin 1902

Présidence de M. Boudhon, juge

UN VOL DE BALLADEUSE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers deux heures du matin, des agents de patrouille eta ent prévenus que deux individus avaient été vus passant sur la Grand'Place avec une ballad'euse qu'ils semblaient voiturer ; ils les rejoignirent dans la rue Pierre-de-Roubaix. La ballad'euse appartenait à un commissionnaire public, M. Evrard, qui, chaque soir, l'attachait avec une chaîne près de l'église Saint-Martin. Les deux conducteurs furent arrêtés. L'un, Louis Damarez, 43 ans, jardinier, n'a pas de domicile fixe et son casier judiciaire porte la trace de nombreuses condamnations pour mendicité et vagabondage. Depuis trois mois il a, de son propre aveu à l'audience, travaillé trois quarts de jour ! L'autre, Camille Duret, 28 ans, rue Saint-Jean, à Roubaix, a été en 1894 condamné à six mois de prison pour complicité de vol. A chacun d'eux le Tribunal inflige cette fois un mois de prison.

VOL AU CAMION. — Le camion de la Société coopérative « La Confiance » *stationnait vendredi matin rue* Larochefoucauld, à Roubaix, en face de l'estaminet Baillieul ; le conducteur, M. Narcisse Fourmeaux, livrait de la marchandise sur un camion. Un individu profita de son inattention pour dérober une bouteille de rhum. Le voleur est un nommé Théophile Dupoortère, 42 ans, journalier, rue de la Chaussée. Il avait pris ce rhum « pour se désaltérer », déclare-t-il ! Comme si le rhum était fait pour désaltérer par une chaleur pareille ! Détail particulier : Dupoortère était, jusqu'à ces derniers temps, un excellent ouvrier mécanicien ; tout à coup, il se laissa entraîner à fréquenter de mauvais sujets et se livra à la mendicité qu'devint son unique ressource. Il est condamné à six jours de prison et le Tribunal lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger, dans l'espoir de le ramener à de meilleurs sentiments.

AMATEUR DE CHIEN. — Pierre Malengro, 32 ans, exerce la profession de couvreur et demeure à Lille, rue Mazagran ; il paraît aimer les chiens, mais surtout les chiens à bon compte. En effet, apercevant, samedi dernier, à Roubaix, alors qu'il passait devant le magasin de M. Mos, rue Pierre-Motte, un magnifique chien de valeur qui se pavanait à la porte, il lui jeta de petits morceaux de foie pour l'attirer. Puis, près de la place Chaptal, il prit dans ses bras l'animal apprivoisé, lui mit une corde au cou et se sauva avec lui. On l'arrêta et il prétendit se trouver en présence d'un chien perdu qu'il recueillait par compassion ; malheureusement pour lui, son manège avait été suivi dès le début et il attrape quinze jours de prison, avec application du sursis.

MAUVAISE PLAISANTERIE. — C'était au cabaret de Mme Antoinette Nanotte, femme Bottin, rue Jean-Bart, à Mouvaux. Deux individus, en complet état d'ivresse, mercredi dans l'après-midi, trouvèrent très plaisant de profiter de son absence pour enfoncer la porte de l'estaminet et descendre à la cave où l'un d'eux, — profitant, disait-il, de ses connaissances spéciales de chaudronnier ! — mit le tonneau en perce et l'on s'abreuva de bière. Lorsque la cabaretière rentra, elle trouva les deux hommes, ivres morts, qui tombèrent sur elle à bras raccourcis. Ce sont : Albert Foucart, 21 ans, rattacheur, et Emile Reynaert, 22 ans, chaudronnier, qui encourent chacun quinze jours de prison avec sursis et cinq francs d'amende.

AFFAIRES DIVERSES. — Jules Labeur, journalier à Tourcoing, a été arrêté à Bondues pour mendicité et vagabondage : dix jours de prison. — Guillaume Beauvois, vagabondage, vingt-quatre heures.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE ROUBAIX

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »,

A l'approche des concours de notre Conservatoire de musique, n'y aurait-il pas moyen de donner ces séances en public, comme cela se pratique chez nos voisins à Lille et Tourcoing ? Cette mesure permettrait d'apprécier le talent des différents éléments qui composent notre excellent Conservatoire, et éviterait les critiques parfois absurdes qui se font chaque année. Ce concours pourrait avoir lieu dans la magnifique salle des fêtes de la Mairie, qui contiendrait bon nombre de spectateurs amis des arts.

Dans l'espoir que les personnes compétentes voudront bien nous entendre, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Un groupe de musiciens amateurs,
anciens élèves du Conservatoire.

A PROPOS DE « LA PHILHARMONIQUE » DE QUESNOY-SUR-DEULE

Quesnoy-sur-Deûle, 24 juin.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »,

C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai lu dans votre journal le compte-rendu du concert donné dimanche dernier par la Philharmonique de Quesnoy à ses membres honoraires. Ainsi que le dit votre correspondant, il est vrai que la société possède encore de très bons éléments malgré les divisions survenues depuis quelque temps parmi ses membres et qui ont été cause du retrait d'un certain nombre d'exécutants et non des meilleurs. Je reconnais également que l'exécution des morceaux inscrits au programme de dimanche a été excellente sur tous les rapports et que cette fois encore, M. Gustave Leplat s'est montré ce qu'il est réellement, c'est-à-dire chef d'une incontestable valeur. Ce qu'on pourrait souhaiter, c'est un programme un peu plus varié. Il est vraiment regrettable qu'une société comme celle de Quesnoy ne varie pas davantage les programmes qu'elle doit exécuter. Elle joue trop souvent devant les mêmes auditeurs des morceaux qui finissent par ne plus intéresser les musiciens eux-mêmes à cause de leur production trop fréquente. La bibliothèque musicale de la société renferme pourtant une quantité de morceaux magnifiques qui n'ont pas été joués depuis longtemps et qui sont réclamés par les amateurs de bonne musique. Si je me permets de vous adresser cette réclamation, c'est uniquement pour protester contre cette habitude de la société et pour enrayer, si possible, cette routine qui malheureusement tend trop à se propager ici.

En tenant compte de ces observations, la société ne fera qu'augmenter les sympathies qu'elle compte déjà en même temps qu'elle mettra fin à des critiques qui, pour n'être pas toujours justes, peuvent pourtant parfois s'expliquer.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées. Un lecteur du « Journal de Roubaix ».

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements

X. Y. Z. 572. — Il va, à Roubaix, un inspecteur des denrées alimentaires. — Les commissaires de police peuvent être également requis pour dresser procès-verbal. —
F. D. 20. — Nous ne donnons pas de renseignements de ce genre.

PAS-DE-CALAIS

L'ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DANS LE CANTON DE PAS. — Le Comité républicain libéral indépendant du canton de Pas s'est réuni dimanche, à Pas, à l'effet de choisir un candidat à la prochaine élection du conseil d'arrondissement. Plus de cent membres étaient présents. A l'unanimité, le choix du Comité s'est porté sur M. Emile Défontaine, cultivateur à Fonquevillers.

UN POMPIER EMPOISONNÉ A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Cuillier, 27 ans, célibataire, sapeur-pompier à Hénin-Liétard, avait manœuvré, avec sa compagnie, à Lens. En revenant à son domicile, il voulut se désaltérer. Il alla chercher une bouteille à la cave. Après avoir bu il sentit de vives douleurs. Il avait absorbé de l'iodure de potassium. Il a succombé lundi, à six heures du matin.

FIN DE SAISON

On vend actuellement aux Galeries Lilloises, 45, rue Nationale, Lille, les Confections et chapeaux pour Dames à de VERITABLE PRIX DE SOLDE. 57565

BELGIQUE

LA PRINCESSE CLÉMENTINE. — On affirme que la princesse ne veut pas entendre parler d'un projet matrimonial que deux familles regnantes lui auraient soumis. Elle continue à être rebelle à toute idée de mariage, très heureuse de son existence, peu gênée par l'étiquette, et préférant la petite cour qui l'entoure à des visages étrangers et sa vie présente à un bonheur problématique. Des trois filles de nos souverains, écrit un confrère, la princesse Clémentine est la plus intelligente, celle qui ressemble le plus à son père.

Elle a la repartie piquante, la riposte toujours facile, et sa conversation variée a des mots d'esprit qui portent. Comme la Reine, sa mère, elle aime la musique, les chevaux sans trop de passion, l'aquarelle et les fleurs. Elle lit beaucoup, se tenant au courant de toutes les manifestations littéraires, artistiques et, dans un domaine plus restreint, scientifiques.

Son refus de prendre époux s'explique et ferait croire que l'on a dit vrai quand on parlait de ses intentions d'entrer en religion il y a quelques années. Elle a abandonné l'idée, mais est restée fidèle au célibat.

LA DÉMISSION DU COMTE DE FLANDRE comme commandant supérieur de la cavalerie annoncée hier est confirmée. Le « Moniteur » de mardi publie en effet l'arrêté royal d'après :

« Notre bien-aimé Frère, Son Altesse Royale Philippe, Comte de Flandre, Prince de Belgique, lieutenant général, commandant supérieur de la cavalerie et commandant honoraire du 1er régiment de guides, a été déchargé, sur sa demande, du commandement supérieur de la cavalerie.

Une feuille de Bruxelles, parlant de cette démission, dit : « S. A. R., qui a actuellement 65 ans accomplis, ferait valoir la raison d'âge réglementaire ; mais nous croyons savoir que cette décision aurait été prise par le comte de Flandre à la suite de la nomination du lieutenant-général Brocoux, grand cruzer du Roi, au commandement de la division de cavalerie de Bruxelles. »

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE A BRUXELLES. — Une conférence internationale pour la prophylaxie des maladies transmissibles spéciales s'ouvrira à Bruxelles, le lundi 1er septembre 1902. N'y prendront part que les membres de la Société internationale de prophylaxie sanitaire et morale et les personnes invitées.

Seront invités : 1. Les délégués des gouvernements ; 2. les délégués des municipalités ; 3. des médecins, des jurisconsultes, des fonctionnaires et des sociologues ayant une compétence spéciale dans les questions d'hygiène et d'administration. Les langues officielles sont : le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. La durée de la conférence sera de six jours, du 1er au 6 septembre.

La Comité permanent est composé de MM. Jules Le Jeune, ministre d'Etat, avocat à la Cour de cassation ; Emile Beco, secrétaire général au ministère de l'agriculture, chargé de la direction générale du service de santé et de l'hygiène ; Docteur Dubois-Havenith, agrégé à l'Université, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique. — Pour les communications, s'adresser à M. le Docteur Dubois-Havenith, secrétaire général, rue du Gouvernement-Provisoire, 19, à Bruxelles.

POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE. — Les fêtes militaires données en Belgique au profit des victimes de la Martinique auront été assez fructueuses : elles auront rapporté un total de 100.000 francs.

TIRAGE DES EMPRUNTS. — Etat indépendant du Congo. — Emprunt de 150 millions de francs (1888). — 85e tirage. — 20 juin 1902. — Sauf les numéros primés, indiqués ci-dessous, les séries suivantes sont remboursables à 175 francs : 6051, 8808, 10745, 12183, 12475, 18817, 19265, 19359, 21851, 22692, 32852, 41483, 43018, 44537, 47560, 56893, 57353.

Numéros sortis avec prime : série 8808, n. 10, remboursable par 100.000 fr. ; série 32852, n. 22, remboursable par 2.500 fr. ; série 41483 41483, n. 13 ; série 19265, n. 9 ; série 57353, n. 7, remboursables par 500 fr. — Les obligations suivantes sont remboursables par 250 fr. : série 6051, n. 16 ; série 8808, n. 9 ; série 10745, n. 15 ; série 12475, n. 9 ; série 18817, n. 24 ; série 19265, n. 8 ; série 19266, n. 11 ; série 22692, n. 9 ; série 22692, n. 21 ; série 41483, n. 2 ; série 41483, n. 3 ; série 43018, n. 2 ; série 43018, n. 18 ; série 44537, n. 7 ; série 44537, n. 18 ; série 44537, n. 19 ; série 44537, n. 22 ; série 55893, n. 16 ; série 57353, n. 19 ; série 57353, n. 22.

BRUXELLES

VOL DE 100.000 FRANCS. — Un employé de M. Lallemand, agent de change à Schaerbeek, nommé Vermant, vient de disparaître en emportant pour 100.000 francs de titres et d'obligations au préjudice de son patron. Un mandat d'amener a été décerné contre lui.

MORT TRAGIQUE D'UN JEUNE AVOCAT. — Un jeune stagiaire du barreau de Bruxelles, M. D..., âgé de 25 ans, faisant une promenade en bicyclette à Hal, lorsqu'à un tournant de rue, il alla heurter le parapet d'un étang. Le malheureux passant par-dessus le parapet, fut projeté à l'eau. Son cadavre a été retiré peu après.

LIÉGE

RIXE SANGLANTE. — UN MORT, UN BLESSÉ. — Une rixe a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, à la porte d'un estaminet de Saint-Nicolas-lez-Liége, à la suite d'une discussion futile entre deux joueurs. Une quinzaine d'hommes en vinrent aux mains. L'un d'eux, nommé Croes, reçut un terrible coup de poignard, et expira quelques heures plus tard. Un autre, Pierre Janssens, fut gravement blessé à la tête. Croes était veuf et père de six enfants. Neuf arrestations ont été opérées.

OSTENDE

FÉCONDITÉ RARE. — La femme d'un pauvre ouvrier maçon, habitant rue de l'Hippodrome, 10, à Ostende, vient de mettre au monde trois enfants vigoureux, deux filles et un garçon. Depuis vingt-six mois, elle a donné le jour à six enfants : deux jumeaux d'abord, un autre enfant ensuite, puis les trois nouveau-nés d'aujourd'hui. Au total, la famille compte dix-sept enfants.

COURTRAI

DISTRIBUTION D'EAU. — L'administration communale de Courtrai s'occupe activement, depuis plusieurs années, de la question des eaux potables. Les travaux ont fait déjà un grand pas ; le second puits filtrant a été établi par M. l'ingénieur Putzeys et le troisième est sur le point de l'être. A ce sujet, les physiciens de M. le geologue Rutot sont plus que rassurantes et tout fait prévoir que la ville de Courtrai sera bientôt dotée d'une distribution d'eau saine et abondante.

MARCKE-LEZ-COURTRAI

UNE TENTATIVE DE VOL A LA GARE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits par effraction dans le bureau des recettes de la gare de Marcke-lez-Courtrai, dans le but d'y enlever le coffre-fort. Il était exactement 1 heure 45 quand le chef de gare, M. Vandenbauwède, réveillé par un bruit insolite, s'est levé ; les malfaiteurs l'ayant entendu marcher dans sa chambre qui se trouve au dessus du bureau se sont crus découverts et ont pris la fuite avant d'avoir eu le temps de mettre leur dessein à exécution. La police locale, ainsi que la gendarmerie, ont fait des recherches.

MAETER-LEZ-AUDENAERDE

UNE TENTATIVE DE MEURTRE a été commise dimanche soir dans cette commune. Un jeune homme, du nom de J. De Bock, âgé de 21 ans, ayant été l'objet des plaisanteries de ses camarades au sujet d'une femme, conçut des idées de vengeance et pour châtier ses rieurs, il alla chercher son fusil et le déchargea sur l'un de ceux qui l'avaient plaisanté davantage. Ce ne fut pas ce dernier qui fut blessé, mais un autre, du nom de Remi Reynaert, âgé de 22 ans. La balle a traversé une jambe et s'est enfoncée dans l'autre d'un centimètre.

Le Parquet d'Audenarde est accouru à Maeter et a ordonné l'arrestation du meurtrier.

MOUSCRON

COURSES HIPPIQUES. — Dimanche prochain, 29 juin courant, à trois heures de l'après-midi, auront lieu à l'Hippodrome de la Marlière, des courses hippiques au trot monté et attelé et course plate pour tous chevaux.

COURSES COMMUNALES. — Le dimanche 6 juillet prochain s'ouvriront, à Mouscron, la série des fêtes communales. La première journée comporte des concerts musicaux et des attractions sportives. Le dimanche 13 juillet sera organisée une grande fête militaire, avec le concours de diverses sociétés de musique. La Fanfare Royale de Menin donnera, ce jour-là, un grand concert. Le soir, brillant feu d'artifice tiré sur la Grande-Place.

COMINES

RÉUNION DE COMMISSIONS. — Les Commissions de l'Hospice et du Bureau du bienfaisance se réuniront à la Mairie, le jeudi 26 courant, à trois heures et demie de l'après-midi, pour étudier l'ordre du jour suivant : Vérification des budgets ; lettre de MM. Van-Biervliet et Delaetre, demandant à acquérir aux parcelle de terrain ; adjudications diverses.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE

VOL SACRILÈGE. — Mardi matin, ont été découvertes des traces d'un vol audacieux qu'on a sans succès, tenté de commettre dans l'église Saint-Rémy. En fracturant une porte, des malandrins ont pénétré dans la sacristie dont ils ont fouillé toutes les armoires sans trouver quelque chose qui leur fût bon à prendre. Dans l'église, ils ont forcé les troncs de Saint-Valentin et de Saint-Antoine, qui ne devaient rien renfermer. Le tabernacle qu'ils ont essayé de forcer a résisté à tous leurs efforts. La police a ouvert une enquête.

TOURNAI

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Mardi vers deux heures de l'après-midi, par suite de l'explosion d'un robinet de la chaudière, un machiniste de la chocolaterie De Ruyter, Réduit des Dominicains, a été grièvement brûlé aux jambes et au ventre. M. le docteur Lepine lui donna les premiers soins, à son domicile, rue Saint-Piat, où le blessé fut d'abord transporté ; il fut ensuite conduit à l'hôpital. C'est un nommé Edouard Spreux, âgé de 30 ans, marié et père d'un enfant.

RUPTURE DE BAN. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. le juge d'instruction Bertouille, un nommé Lugez Achille, né à Lillers, et domicilié à Courcelles, a été écroué mardi à la prison ; il est en rupture de ban d'expulsion.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Philippe A., vicaire à Morbes-le-Château, est nommé curé à Rièzes ; M. Leblue O., maître d'études au Collège de La Tombe à Kain, est nommé vicaire à Morbes-le-Château.

POTTES

DÉCORATION CIVIQUE. — La médaille civique de première classe est décernée à M. C. Pollet, membre du Bureau de bienfaisance de Pottes.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LE NORD-TOURISTE ET LES TRAMWAYS MONGY. — C'est aujourd'hui mercredi 25 juin, que se réunit, à la Préfecture, la Commission d'enquête du projet de tramways Mongy qui, on le sait, prévoit la création de plus de 300 kilomètres de lignes de tramways dans le département du Nord. Le Comité directeur du Nord-Touriste, toujours soucieux de la défense des intérêts du cyclisme, a déposé au dossier d'enquête une lettre motivée rappelant le vœu inspiré par le Nord-Touriste et adopté par le Conseil général du Nord, à la session d'août 1900, demandant que les Compagnies de tramways soient tenues, d'après leurs cahiers des charges, à établir des voies cyclables sur les routes où les trottoirs et accotements existants sont utilisés pour la construction des voies ferrées. La pétition, ayant le même objet, recouverte de 2.329 signatures, qui fut déposée, au nom du Nord-Touriste, au Conseil général du Nord, le 20 août 1901, a été également rappelée, ainsi que le rapport de M. le Préfet qui fut favorable à cette démarche. Le Comité directeur du Nord-Touriste a enfin écrit à chacun des membres de la Commission d'enquête personnellement, ainsi qu'au distingué ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. Stoclet, président d'honneur du Nord-Touriste. Les sociétaires du Nord-Touriste et tous les cyclistes en général souhaitent vivement que ces démarches aboutissent et espèrent qu'on saura faire œuvre d'intérêt général sans sacrifier l'intérêt du cyclisme comme cela s'est produit trop souvent, jusqu'à présent, dans la construction des nouvelles lignes de tramways.

RED STAR CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche, sur le parcours Roubaix-Hem, a eu lieu une course au clocher ; le vainqueur a couvert les 3 kil. 500 du parcours en 17'12". Résultats : 1er, Charles Crépel ; 2e, G. Mihoc ; 3e, A. Dumortier ; 4e, A. Goodside ; 5e, H. Samain ; 6e, F. Leclercq. Tous arrivés à quelques minutes de distance.

COURSES A PIED

LES GRANDS PRIX DU RACING-CLUB ROUBAISIEN. — C'est le dimanche 6 juillet, à trois heures de l'après-midi, qu'auront lieu les Grands Prix du R.C.R., au bénéfice de l'œuvre de la Bouchée de Pain et du Refuge de Nuit. En voici d'ailleurs le programme : 1. Grand Prix de Barbieux, 160 mètres plat, handicap (5 prix) ; 2. Concours annuel de lancement de poids (3 prix) ; 3. Prix d'Encouragement, 250 mètres plat, handicap, intersociaires (5 prix) ; 4. Saut en longueur, scratch, annuel (3 prix ; 5. Prix des Dames Françaises, 1.000 mètres plat, handicap (5 prix) ; 6. Prix Maurice, saut en hauteur, scratch (3 prix) ; 7. Grand Prix du Racing-Club Roubaisien, 400 mètres plat, handicap (6 prix) ; 8. Grand concours de lancement du disque, scratch annuel (3 prix) ; 9. Prix du Comité, 250 mètres haies, handicap (4 prix ; 10. Critérium de saut à la perche, scratch (3 prix) ; 11. Grand Prix de Beaumont, 2.000 mètres, steeple-chase, handicap (5 prix). — Engagements à envoyer avant le lundi 30 juin, à six heures du soir, à M. Maurice Dubrulle, 71, rue d'Alsace. Les engagements arrivant après cette date, ou non accompagnés du droit d'entrée, seront refusés.

STADE ROUBAISIEN. — Voici le programme des épreuves des Grands Prix du Stade Roubaisien, qui se disputeront, dimanche prochain, sur la piste du pont de Croix : 100 mètres plat ; 400 mètres, Challenge Bounier ; 200 mètres plat ; 1.500 mètres plat ; saut en hauteur ; saut en longueur ; saut à la perche ; lancement du poids ; lancement du disque. Toutes ces épreuves seront handicap, de façon à égaliser les chances de tous les partants. L'inscription est de 0 fr. 50 pour toutes les épreuves, lesquels seront remboursés à ceux qui se présenteront au poteau. Les engagements doivent parvenir avant mercredi soir, à huit heures, à l'adresse de M. Pierre Kuntz, au Café Belle-Vue.

LA PÊCHE

LE CONCOURS DE PÊCHE DE L'« ETOILE ». — La société de pêche à la ligne l'« Etoile », établie rue du Collège, 83, a l'honneur d'informer les pêcheurs à la ligne de Roubaix et de ses cantons qui désireraient prendre part au concours international qu'elle organise pour le dimanche 6 juillet, sous les auspices de la municipalité et au bénéfice des pauvres de la ville, qu'ils pourront se faire inscrire au siège de la société à partir de ce jour aux conditions de l'article 3 du règlement.

TIR

TIR NATIONAL DE ROUBAIX (Stand, 311, Grande-Rue). — Résultats du concours bi-mensuel, entre sociétaires, du dimanche 22 juin 1902 : Nombre de cartouches tirées, 823 ; balles en cibles, 98 p. c. ; visuels, 26 p. c. — Haut nombre : 1er prix, M. Victor Leclercq ; 2e, M. Edouard Bleuez ; 3e, M. Victor Dewailly ; — Bas nombre : 1er prix, M. Floris Salembier ; 2e, M. Henri Vantroys.

A « LA ROUBAISIENNE ». — Concours de tir, système Jouvet. — Résultats du dimanche 22 juin : 1er, G. Haddens, 48 points ; 2e, Decottignies, 44 points ; 3e, Ingelbert, 43 points ; 4e, Charles Fernaud, 41 points ; 5e, Scalbert, 40 points. M. Desrousseaux, trésorier, délégué de la société au concours au fusil à longue portée, organisé au Mans, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, s'est classé premier.

ROUBAIX. — Le tir à l'arc qui a eu lieu, lundi soir, chez M. Bonquillon, cabaretier, a été suivi avec animation par un grand nombre d'amateurs. Voici les noms des vainqueurs : Louis Glorieux, Roubaix ; Jules Duquesnoy, Wattrelos ; Emile Dubus, Roubaix ; et Jean-Baptiste Parmentier, Roubaix.

NECHIN. — Le tir à l'arc à Foisseau, sur trois berceaux, avec 1.110 francs de prix, qui a eu lieu, dimanche, chez MM. Delrue frères, J.-B. Fiévez et Henri Vergotte, cabaretiers à la Place, a obtenu un plein succès. L'affluence des tireurs était considérable. La mise était de 4 francs. Voici les noms des vainqueurs : Pelier n° 1, 200 francs de prix ; Henri Lecomte, du Gros Caillou, Roubaix ; Oscar Carette, de la Société Desbarbieux, Roubaix ; Achille Remmerie, de la Renaissance, Néchin ; Henri Stiévenart, des Amis-Réunis, Néchin ; Félix Grisillon, de la Société St-Sébastien, Saint-Maur ; Constant Roty, de la Société St-Roch, Chereq ; Ferdinand Delrue fils, de la Renaissance, Néchin ; Jules Leveux, de la Société des Amis-Réunis, Willemeau ; Arthur Guibert, de la Société St-Georges, Lys ; Jules Desnoulez, des Amis-Réunis, Néchin ; Ferdinand Pouchin, Toufflers ; Henri Lecomte, du Gros Caillou, Roubaix ; J.-Louis Dolphens, de la Société St-Georges, Lys ; Gustave Debaudringhien, Société St-Georges, Lys ; Joseph Willaert, du Pinson d'Or, Roubaix ; Jules Delfosse, St-Sébastien, Lille ; Ferdinand Delrue père, Renaissance, Néchin ; Martial Barbe, de l'Union des Archers, Mouveron ; Désiré Bulgrave, Templeuve ; Charles Vroman, St-Sébastien, Roubaix ; — Palier n° 2 : Emile Platteau, Vers-Fampoux ; Alfred Labeck, Chéval Blanc, Roubaix ; Isnert Duquesnoy, Roubaix ; Joseph Quievreux, Roubaix ; Emile Dubrunfaut, Néchin ; Henri Dejoncker, Roubaix ; Henri Vangelve, Péronnes ; Jules Fermez, Vaulx ; Frédéric Remmerie, Néchin ; Pierre Vandenhoutte, Roubaix ; — Palier n° 3 : J.-B. Vandeportal, Roubaix ; H. Gustave, Roubaix ; Achille Vangeem, Esquelmes ; Amable Isaux, Chereq ; Oscar Carette, Roubaix ; Auguste Tolly, Templeuve ; Georges Hennart, Antoing ; Amable Isaux, Chereq ; Charles Fournier, Estaimbourg ; Clovis Dumortier, Blandain ; — Prime supplémentaire de 5 francs à M. Cambien, Tournai.

HIPPISME

COURSES A ENGHIEN. — Paris, 24 juin. — (Par dépêche.) 1er Prix du Chaloupnais : (steeple-chase, à réclamer, 3.000 fr., 3.500 m.) : 1er, Cadette (West), pesage 74.00, placé 22.00, pelouse 46 50, placé 13.00 ; 2e, Ira (G. Brown), pes. 56.00, pel. 41.00 ; 3e, Equateur (Dodson), pes. 89.50, pel. 35.00. — Prix de l'Auxerrois : (course de haies, handicap, 4.000 fr., 2.800 m.) : Ecurie Fischhof, pesage 14.00, pelouse 7.50 ; 1er, Aristo II (A. Clay), pes. 14.50, pel. 6.50 ; 2e, Lord Danvers (C. Webb), pes. 30.00, pel. 14.00. — Prix de l'Ammançon : (steeple-chase d'essai, 4.000 f., 3.400 m.) : 1er, Bebé (Gildon), pesage 17.50, placé 13.50, pelouse 7.50, placé 7.00 ; 2e, Karabagh (T. Brown), pes. 22.00, pel. 11.00. — Prix du Bourbonnais : (course de haies, 6.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Trani (F. Pratt) pesage 140.50, placé 41.00, pelouse 85.50, placé 26.50 ; 2e, Givrachet (Ferrès), pes. 25.00, pel. 14.50 ; 3e, Le Chanoine (Ellisson), pes. 29.50, pel. 18.50. — Prix de l'Yonne : (steeple-chase, handicap, 4.000 fr., 3.800 m.) : 1er, Châteric (Chapman), pesage 24.00, placé 17.00, pelouse 16.00, placé 8.00 ; 2e, Vagabond (T. Brown) pes. 45.00, pel. 20.50. — Prix du Barrois : (course de haies, 6.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Naughty Girl (F. Bates), pesage 35.50, placé 18.00, pelouse 22.50, placé 11.50 ; 2e, Senlis (Wadham) pes. 17.50, pel. 12.50.

COMBATS DE COQS

Résultats :

ROUBAIX. — Malgré la saison avancée, le concours de coqs qui a eu lieu chez M. Simon, estaminet du « Cochon Rouge », rue de Mouvaux, a obtenu un franc succès, et les amateurs étaient très nombreux. Voici les noms des vingt-deux sociétés qui y ont pris part : la Société Mathon, le Fort Boyard, le Petit Bleu de l'Epeule, les Francs Bouleurs, le Transvaal, les Garçons de Café, le Sceur de Long, les Ambulants, le Truchon, Van Mansart, Société de Flobecq, les Amis-Réunis, les Champs-Elysées, le Cœur Joyeux, les Desodés, les Bouchers des Hulles, la Brasserie Desbonnets, la Grosse Duite, les Flamands de Croix, Georges Gourlioo, le Château de Sailly, l'Abondance. La mise était de 5 francs ; chaque gagnant recevait 15 francs. Voici les noms des vainqueurs : les Francs Boulsurs, le Transvaal, le Sceur de Long, le Truchon, Van Mansart, les Amis-Réunis, les Champs-Elysées, le Cœur Joyeux, la Brasserie Desbonnets, les Flamands de Croix ; la Société de Flobecq a fait paire nulle avec l'Abondance, de Roubaix.

CHRONIQUE COLOMBOPHIL